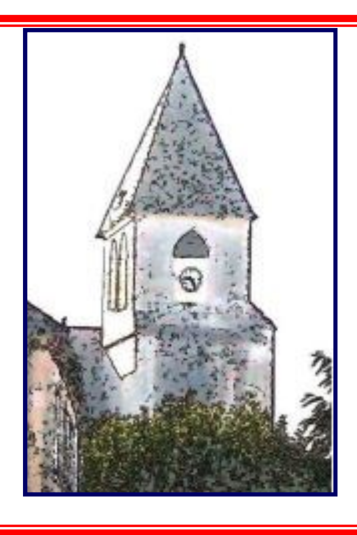






Feuille d'informations de la municipalité de Calviac en Périgord

N° 2

Les rendez-vous

Le Bal du 14 Juillet
se tiendra le lundi 13 juillet, à partir de 19h30. L'apéritif vous est offert par la Municipalité.
Venez pique-niquer sur place !

Messe le 1er août, 18h
suivie d'un hommage au Bienheureux Antoine-Constant Auriel, prêtre de Calviac et martyr de la Révolution, béatifié le 1er octobre 1995 par Jean Paul II.

La fête du Chabrol les 1, 2 et 3 août, avec tous les soirs, son repas champêtre et son célèbre tourin, ses bals et son feu d'artifice du dimanche soir, organisés par le Comité des fêtes.

Concert le 18 Août, 20h30
Récital dans l'église avec Jördis Bergmann au violon et Antoine Millet au piano

Les commerçants ambulants
- le poissonnier, le mardi vers 10h45
- le boucher, le jeudi vers 11h45
- le camion Pizza le vendredi à partir de 19h
- le marchand de frites, le samedi à partir de 19h

Le Marché
Tous les dimanches matins, en juillet et en août, venez rencontrer les producteurs locaux sur la place de l'Eglise et goûter à l'apéritif rituel rosé-pamplemousse.

RELOCALISATION DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale se déplace à « l'ancienne Poste » le 3 juin 2015.

La Poste sera désormais ouverte tous les jours de la semaine, sauf le jeudi, de 9h à 13h et de 15h à 19h. Le départ du courrier sera assuré à midi.

OUVERTURE D'UN BAR ET D'UNE PETITE EPICERIE

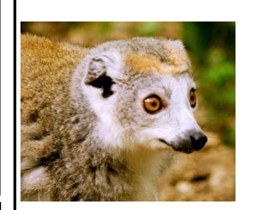
Dans les mêmes locaux que la Poste et aux mêmes horaires (pendant l'été, le vendredi de 17h à 21h), en plus de ces prestations sera proposé un dépôt vente de pain, vins, biscuits et gâteaux « *lou cocal* », produits Jardins de Caroline et produits Jardel

Engagez-vous pour soutenir cette nouvelle activité dans le village

L'inauguration aura lieu le vendredi 19 juin, à 19h30

Ouverture des Jardins de Caroline, aux Campagnoles : vente de produits régionaux et champignons, omelettes, salades, glaces ... **à emporter ou à consommer sur place** (tel : 06 86 60 04 58)
Ouvert tous les jours (*sauf les jours de pluie*) à partir de mi-juin, le midi et en juillet/août, le midi et le soir





INVITATION
mardi 11 août 2015, 19h30

Emmanuel Mouton, Directeur de la Réserve zoologique, invite tous les calviacois et calviacoises avec leur famille et leurs amis à la neuvième célébration « Sous le Roc ». Une visite du site vous présentera les nouveaux animaux et les derniers nés à Calviac et un apéritif sera proposé à l'issue de cette présentation.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

INFORMATION SANTE



ALERTE aux URGENCES MEDICALES : le 15

L'Agence Régionale de Santé (ARS) nous informe : "70 000 aquitains supplémentaires ont fréquenté les urgences de nos hôpitaux entre 2010 et 2013, soit 17 000 personnes de plus chaque année en moyenne".
Il faut en effet avoir fréquenté les urgences à certains moments pour se rendre compte de ce que « saturation » veut dire.

La réponse de notre ARS est de 2 ordres :
- 350 000 "supports de communication" distribués aux acteurs de santé
- Un mode d'emploi des urgences que nous vous livrons :

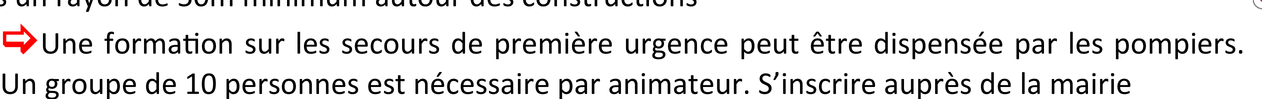
Si vous appelez le 15, une personne prend l'appel et recueille nom et adresse
● **Si urgence** : elle vous met en relation avec un médecin urgentiste qui décidera des moyens à utiliser
● **Si non urgence**, en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux un médecin « régulateur » donnera un conseil ou dirigera vers la médecine de garde, pour consultation ou visite à domicile

INFORMATION CITOYENNE

⇨Selon nos informations, il y aurait une recrudescence de démarcheurs, par téléphone ou visite à domicile, qui se recommandent de la Mairie pour mieux vendre leur produit.

La Mairie ne cautionne en aucun cas ce genre d'action, soyez vigilants.

⇨Avec le retour du soleil, de la chaleur, des barbecues, voici aussi le retour des feux. Les pompiers de Dordogne sont chaque année, très sollicités. L'emploi du feu pour les divers brûlages est interdit jusqu'au **15 mai**, puis du **15 juin au 15 octobre**. Le débroussaillement est un devoir mais aussi une obligation dans un rayon de 50m minimum autour des constructions



⇨Une formation sur les secours de première urgence peut être dispensée par les pompiers. Un groupe de 10 personnes est nécessaire par animateur. S'inscrire auprès de la mairie

⇨La collecte et le traitement du contenu de nos poubelles ont un coût très élevé, répercuté sur l'ensemble des habitants de la commune. Aussi nous paraît-il important de renouveler deux rappels :

➤Il est inadmissible de trouver au pied des conteneurs, des postes de télévision, des matelas, des portières de voitures, des gravats … Ces objets peuvent être déposés gratuitement à la déchèterie de Carlux.

➤Un très grand nombre de nos déchets pourrait être écrasé pour éviter les débordements des conteneurs et d'autres, versés dans les composteurs distribués l'an dernier.

Ces petits gestes amèneraient une diminution des émissions polluantes…et celle de la taxe correspondante.



Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par internet, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail.

L'ECOLE DE CALVIAC- EN- PERIGORD

Une convention a été signée entre la Commune de Calviac-en-Périgord, celle de Jayac, la Communauté de Communes et l'Education Nationale afin de transformer l'ancienne école en une **Maison de la Nature et de l'Environnement..**
Dans le cadre de journées d'accueil, et sur les sites naturels de Jayac et de Calviac-en-Périgord, seront proposés des parcours pédagogiques à la rencontre du patrimoine naturel. L'animateur, Patrick Bouineau, préparera les dossiers et les supports de travail pour les élèves. Les enseignants des écoles du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon veilleront à ce que les animations correspondent aux orientations pédagogiques définis par les projets d'école.